



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E54038

VALABLE JUSQU'AU 03/04/2027

ÉDITÉ LE

18/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1978

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 05/02/2025
50 000

Raison sociale : RABUEL CONSTRUCTION

89 RUE DU JET D'EAU
01290 CORMORANCHE-SUR-SAONE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOURG EN BRESSE 1978B00003

Siret : 311 822 027 00018

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés : 11 011446

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 346051A1247000/001 292181/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 346051A1247000/001 292181/0

Téléphone : 03 85 36 22 58

Fax : 03 85 31 72 72

Portable : 06 08 72 68 89

Site Internet : <http://www.rabuel-construction.fr>

E-mail : rabuel@rabuel-construction.fr

Responsabilité légale :

RC INVESTISSEMENTS (794 438 655) / MALEGUE YVES DIRECTEUR GÉNÉRAL /
JURQUET ERIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/02/2026

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	16/03/2023
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	04/04/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.